

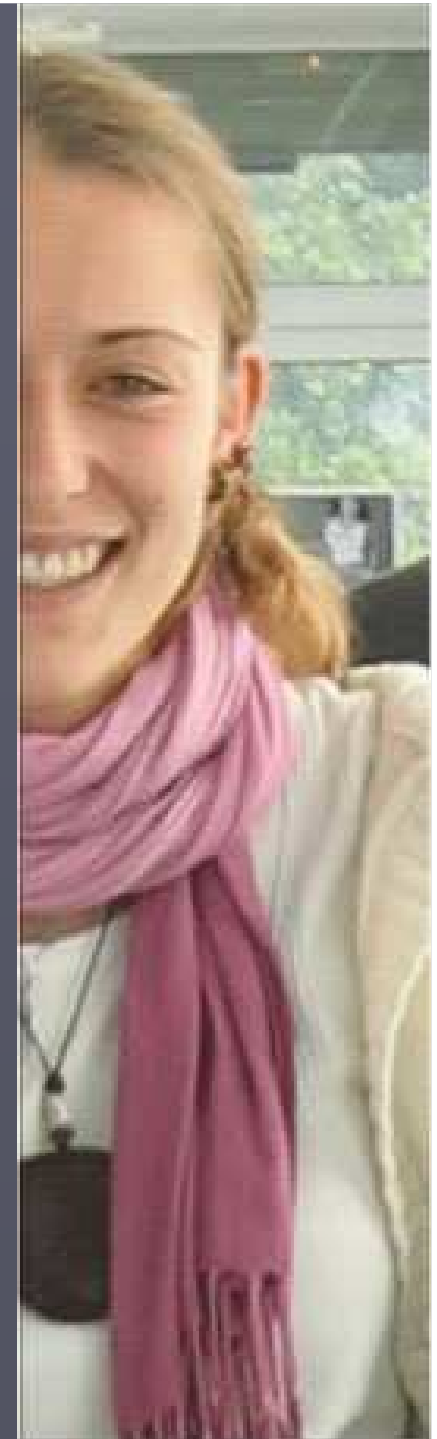
S'inscrire dans une formation Après BAC

avec

www.admission-postbac.fr



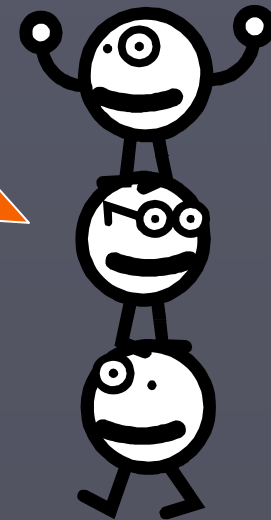
Novembre 2011



Pour quelles formations ?

- ▶ Les prépas
- ▶ Les BTS
- ▶ L'IUT
- ▶ L'université
- ▶ Etc ...

Tous les élèves
qui souhaitent
poursuivre
leurs études
Après Bac sont
concernés !



Accès au site www.admission-postbac.fr

The screenshot shows the homepage of the Admission Post Bac website. At the top left is the French flag and the text 'MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE'. To the right is the logo 'Admission Post Bac' with the subtitle 'Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur'. Below this is a navigation menu with links: 'C'est quoi?', 'Pour qui?', 'Quand?', 'Comment?', 'Présentation des formations', 'Le guide du candidat', and 'Contact'. The main content area is titled 'Page d'accueil' and features several sections: 'C'EST QUOI?' with a sub-header 'A quoi sert le portail Admission Post Bac...'; 'POUR QUI?' with 'Qui est concerné par Admission Post Bac...'; 'QUAND?' with 'À Quel moment se connecter à Admission Post Bac...'; 'COMMENT?' with 'Quelles sont les étapes d'Admission Post Bac...'; and a central 'M'INSCRIRE ou accéder à MON DOSSIER' button. Below the button is a calendar icon for '24 Juin' and a 6-step process diagram. At the bottom, it says 'Procédure complémentaire du 24 juin au 23 septembre'.

- ▶ rechercher les formations qui vous intéressent
- ▶ se renseigner sur les établissements
- ▶ obtenir des informations sur la procédure

A partir de JANVIER 2012 :
s'inscrire dans les formations APRES BAC

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

septembre

Un calendrier en 4 étapes

- ▶ **1^{ere} étape** : Inscription et formulation des vœux

20 janv-20 mars

- ▶ **2^{eme} étape** : Envoi des dossiers papier par le candidat
jusqu'au 2 avril

- ▶ **3^{eme} étape** : Résultats et réponses

1ere phase: 7 au 12 juin

2e phase : 21 au 26 juin

3e phase: 12 au 17 juillet

- ▶ **4^{eme} étape** : Inscription administrative dans
l'établissement d'accueil

à partir du 7 juin

1^{ere} étape : Inscription et formulation des voeux

du 20 janvier au 20 mars

1. **S'enregistrer sur le site** en indiquant son :

- ▶ **numéro BEA -INE** (Identifiant National Élève)
- ▶ **numéro d'inscription au bac (n° OCEAN)**
- ▶ **mail** (obligatoire)
- ▶ **numéro de téléphone portable** (recommandé)

1^{ère} étape : Inscription et formulation des vœux

du 20 janvier au 20 mars

2. Saisir l'ensemble de vos demandes de poursuites d'études : les candidatures

- ▶ Un vœu = 1 formation + 1 établissement
- ▶ 36 vœux maximum
- ▶ Après le 20 mars : aucun vœu ne peut être ajouté ou retiré

1^{ere} étape : Inscription et formulation des voeux

3. Classer ses vœux :

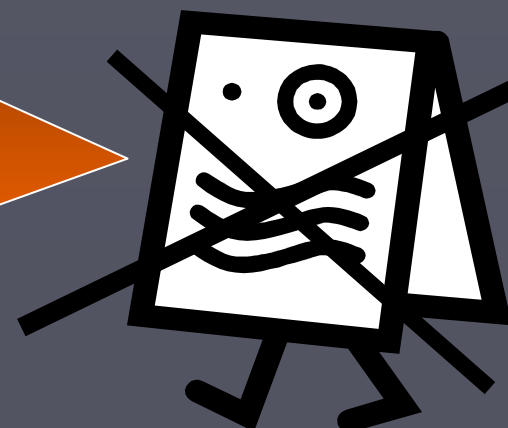
- ▶ Obligatoire
- ▶ Confidentiel
- ▶ Classement modifiable **jusqu'au 31 mai**
- ▶ Déterminant : un vœu satisfait annule les vœux de rang inférieur

2^{eme} étape : Envoi des dossiers papier

jusqu'au 2 avril

- ▶ Pour les formations qui le demandent constituer un dossier papier
- ▶ Saisir en ligne des pièces constitutives du dossier dématérialisé

Dans la plupart des cas, il n'est pas demandé de dossiers papier pour l'université...



3^{eme} étape : Résultats et réponses

► 4 réponses possibles du candidat :

OUI définitif

J'accepte cette proposition. Aucune autre ne me sera faite.

OUI mais

Pour l'instant, j'accepte cette proposition, mais je maintiens ma candidature pour d'autres vœux mieux placés.

NON mais

Je refuse cette proposition , je la perds. Mais je maintiens ma candidature sur des vœux mieux placés.

Démission générale

Je ne suis plus candidat à aucune formation.

3^{eme} étape : Résultats et réponses

Première phase :

7 juin 14h au 12 juin 14h

Deuxième phase :

21 juin 14h au 26 juin 14h

Troisième phase :

12 juillet 14h au 17 juillet 14h

Si **OUI**
DEFINITION »

A chaque phase,
une seule
proposition m'est
faite, la meilleure
possible selon
mon classement.

dernière phase



4^{eme} étape : Inscription administrative dans l'établissement d'accueil

à partir du 7 juin

► Après un OUI DEFINITIF :

- Je prends connaissance du message établissement (espace « admission ») concernant les modalités d'inscription.
- Je m'inscris IMPERATIVEMENT dans l'établissement où j'ai été admis.

A consulter...

► A partir du site



Télécharger
le Guide du candidat

Consulter sites

- ONISEP
- Académie Versailles :
(Orientation – Enseignement Supérieur - APB)



Une question
sur la
procédure ?
Utiliser
«Contact»

Dès maintenant, je peux...

- ▶ Solliciter un entretien personnalisé auprès du professeur principal
- ▶ Prendre rendez-vous avec le conseiller d'orientation psychologue
- ▶ Participer à **l'ORIENTATION ACTIVE**
- ▶ Aller aux journées portes ouvertes des établissements
- ▶ Me rendre sur les salons de l'orientation :
 - Salon européen de l'éducation du **24 au 27 nov. 2011**
 - Salon Admission Post Bac : **6 et 7 janv. 2012**
- ▶ M'informer sur les métiers et les formations sur **onisep.fr**

A consulter dès maintenant au CDI...

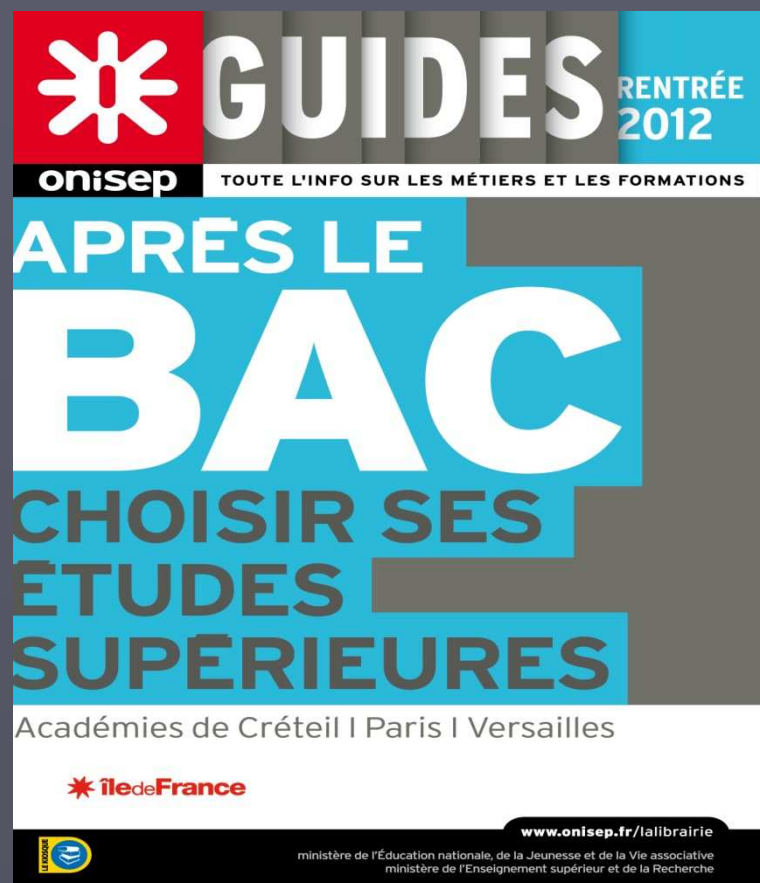


APRES BAC 2011...



Distribué GRATUITEMENT
à chaque élève de Terminale

A paraître en janvier, l'édition 2012



APRÈS BAC 2012...

Distribué GRATUITEMENT
à chaque élève de Terminale